



ᐅᑎᑎᑭᑦ ᐅᑎᑎᑭᑦ ᐅᑎᑎᑭᑦ
Building Nunavut Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

**Titre : Coordonnatrice ou
coordonnateur du suivi et
de l'évaluation des
programmes**

Ministère : Éducation

Localité : Iqaluit

Référence : 09-504202

**Type d'emploi : Poste
permanent**

**Salaire : 90 343 \$ par année
(37,5 heures/semaine) à l'embauche**

**Indemnité de vie dans le Nord :
15 016 \$ par année**

**Syndicat : Ce poste est régi par la convention du Syndicat
des employés du Nunavut (SEN).**

**Logement : Un logement subventionné est offert pour ce
poste.**

**Date de clôture : 20 octobre, 2017 à
minuit (HE)**

Il s'agit d'un poste de nature très délicate; par conséquent, une vérification satisfaisante du casier judiciaire et des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables est requise.

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

Sous l'autorité de la ou du gestionnaire de la planification et de l'évaluation, la coordonnatrice ou le coordonnateur du suivi et de l'évaluation des programmes aide le ministère de l'Éducation à rehausser sa prestation de services et à réaliser ses objectifs opérationnels en mobilisant des ressources, en voyant au respect des cadres d'évaluation ministériels et en contribuant activement aux activités de planification stratégique de l'organisation. Plus précisément, la ou le titulaire du poste met en place des mécanismes permettant au ministère d'adopter une approche stratégique pour définir et mesurer les indicateurs de rendement et de réussite, de même qu'évaluer les retombées, la pertinence, l'efficacité et l'efficience de ses programmes, services, politiques, approches et projets. Elle ou il cherche à améliorer la transparence et la responsabilisation en veillant à la conformité des programmes du ministère avec les normes prévues par la Loi sur l'éducation.

La ou le titulaire joue un rôle central en ce qui concerne la transparence et la responsabilisation, et remplit ses obligations à cet égard en assurant le suivi et l'évaluation des programmes, des services, des initiatives et des activités du ministère avec rigueur et régularité, en vue d'orienter les décisions de l'organisation en matière de planification stratégique. Dans l'exercice de ses fonctions, elle ou il définit des cadres d'évaluation pour les initiatives, les programmes et les projets ministériels; conduit des évaluations structurées à l'échelle de l'organisation; soumet des recommandations étayées visant à améliorer les programmes et les projets ministériels; et participe à la rédaction du plan annuel du ministère ainsi que s'occupe de la gestion.

La candidate ou le candidat idéal est au courant des lois, des politiques, des procédures, des accords et des directives guidant les activités ministérielles (ex. : Loi sur l'éducation, Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, Loi sur la protection de la langue inuit, Stratégie de formation des adultes du Nunavut), et connaît les pratiques exemplaires d'autres administrations quant à l'emploi d'outils et de méthodes de suivi et d'évaluation. Ayant de l'expérience en élaboration et en prestation de programmes de formation, de même qu'en production de rapports annuels et spéciaux, elle ou il sait analyser des données qualitatives comme quantitatives en adoptant de bonnes méthodes.

**Si vous souhaitez postuler, envoyez votre CV et une lettre d'accompagnement à l'adresse gnhr@gov.nu.ca.
Veuillez indiquer le numéro de référence du poste en objet.**

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, qui favorise la compréhension et la satisfaction des besoins des Nunavummiutes et des Nunavummiuts. La priorité est accordée aux bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude du dossier d'une candidate ou d'un candidat.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidates et candidats retenus pour une entrevue.

COORDONNÉES : Ministère des Finances
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
www.gov.nu.ca/fr/finance

Téléphone : 867 975-6222
Sans frais : 1 888 668-9993
Télécopieur : 867 975-6220
Courriel : gnhr@gov.nu.ca



ᐅᑎᑎᑦᑕ ᐅᑎᑎᑦᑕ ᐅᑎᑎᑦᑕ
Building *Nunavut* Together
Nunavut Iluqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Les connaissances, les compétences, l'expérience et les aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent normalement par l'obtention d'un baccalauréat en administration des affaires ou en administration publique (une maîtrise ou un diplôme d'études supérieures spécialisées dans un domaine connexe ou la détention du titre d'évaluateur agréé pourrait être un atout). La candidate ou le candidat a de l'expérience dans au moins l'un de ces domaines : suivi et évaluation de programmes; planification stratégique et opérationnelle; ou élaboration et mise en œuvre de programmes à l'échelle scolaire, régionale et territoriale. La personne idéale possède de l'expérience dans tous ces domaines.

Une combinaison d'études, de connaissances, de compétences et d'aptitudes qui équivaut aux exigences en matière d'études et d'expérience pourrait être prise en considération.

Une connaissance des langues, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'*Inuit qaujimaqatuqangit* est un atout, tout comme la capacité à parler au moins deux des langues officielles du Nunavut.

Si vous souhaitez postuler, envoyez votre CV et une lettre d'accompagnement à l'adresse gnhr@gov.nu.ca. Veuillez indiquer le numéro de référence du poste en objet.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, qui favorise la compréhension et la satisfaction des besoins des Nunavummiutes et des Nunavummiuts. La priorité est accordée aux bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude du dossier d'une candidate ou d'un candidat.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidates et candidats retenus pour une entrevue.

COORDONNÉES : Ministère des Finances
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
www.gov.nu.ca/fr/finance

Téléphone : 867 975-6222
Sans frais : 1 888 668-9993
Télécopieur : 867 975-6220
Courriel : gnhr@gov.nu.ca